Vœu présenté par l'AL. St BRICE

AG saison 2017-2018

Taponnat - 15/06/2018

CONSTAT : Participation des joueurs en équipes inférieures (Article 26C, 2B et 2C) : faire jouer des équipes inférieures sans pouvoir utiliser des joueurs ayant participé en équipes supérieures les 2 dernières journées me parait compliqué

VŒU : *Revenir à l'ancien règlement.*

Avis du District : ce vœu n'est pas du ressort du District, mais de la L.F.N.A. Néanmoins les clubs seront consultés lors de l'AG du 15/06/2018 pour savoir s'ils souhaitent ou non que la demande soit transmise à la L.F.N.A pour qu'elle l'étudie.